

## Actualité en droit immobilier : ce qu'il ne fallait pas manquer pour votre pratique

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

### Public concerné

Notaires et collaborateurs pratiquant le droit immobilier

### Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- S'approprier le contenu des nouveautés législatives, réglementaires et jurisprudentielles des années 2023 et 2024
- Comprendre les difficultés pratiques ou rédactionnelles en la matière
- Conseiller utilement ses clients à l'aune des dernières évolutions

### Contenu :

#### Actualité du droit de la vente et de l'environnement

- Rappels des bons réflexes en matière de performance énergétique des bâtiment (évolution en 2024 en matière de diagnostics et d'audit énergétique ; nouvelles obligations depuis le 1er janvier 2025 ; points de contrôle à opérer)
- Focus sur les règles d'hygiène et de salubrité issues du décret du 29 juillet 2023 et de son annulation partielle du 29 août 2024 (points d'attention lors de la vente ou la location d'un logement d'habitation en période d'incertitude ; surface et hauteur sous plafond, combles et souplex)
- Recul du trait de côte : identification des nouvelles communes concernées depuis le décret du 10 juin 2024 et anticipation la purge du nouveau droit de préemption primant le DPU
- Pêle-mêle de l'essentiel de l'actualité immobilière pour l'activité notariale

#### Actualité du droit de l'urbanisme

- Focus sur les constructions irrégulières
- Analyse des jurisprudences essentielles rendues sur les deux dernières années en matière de contrôle de proportionnalité et de refus de démolition automatique
- Pêle-mêle de l'essentiel de l'actualité urbanistique pour l'activité notariale

#### Actualité du droit de la copropriété et des ASL

Page 1 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

■ DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

- Assouplissement des conditions de mise en conformité des statuts d'ASL
- Pêle-mêle de l'essentiel de l'actualité en droit de la copropriété pour l'activité notariale
- Travaux irréguliers affectant les parties communes
- Focus d'actualité sur la loi Le Meur : location meublée de courte durée en copropriété

## Actualité du droit de la VIR et de la VEFA en période de crise

- Adaptation du conseil et des clauses au regard des retards de livraison
- Points de vigilance sur le contrôle des règles de construction depuis le 1er janvier 2024
- Actualité en matière de garantie financière d'achèvement
- Délimitation du secteur protégé
- Focus sur le régime impératif de la VIR à l'ère de la rénovation énergétique
- Responsabilité notariale et limites

## Prérequis :

---

Pas de prérequis exigé, mais des connaissances de base en droit de l'immobilier et en droit de l'urbanisme permettraient de suivre la formation avec plus d'aisance.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

Une enquête annuelle en ligne est adressée au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation